

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 29 avril 2015 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE15 0803**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 29 avril 2015, en y retirant les articles 30.008, 30.011, 30.012, 30.013 et 40.001, et en y ajoutant l'article 50.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE15 0804**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la conception-construction de l'usine d'assainissement du lixiviât située au Complexe environnemental Saint-Michel;
- 2 - d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1155891001

---

**CE15 0805**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Netzsch Canada inc., fournisseur exclusif, pour la fourniture et la livraison de deux pompes de marque Netzsch, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 93 433,28 \$, taxes incluses, conformément à la soumission de cette firme datée du 4 mars 2015;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1153438003

---

**CE15 0806**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Motos Daytona inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de huit motocyclettes de marque BMW 2015 pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 224 227,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14239 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1154472005

---

**CE15 0807**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat de services professionnels à François Morin Relations Publiques inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, pour accompagner la Ville dans la planification et la mise en œuvre d'une démarche de concertation auprès des parties prenantes du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2016-2020, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 74 733,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 15-14306;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.004 1155174001

---

**CE15 0808**

Vu la résolution CA15 0900666 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 13 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Les consultants S.M. inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour la surveillance des travaux dans le cadre des programmes de réfection routière (PRR) et de construction d'égout, d'aqueduc, de chaussée, de trottoir et de réaménagement géométrique dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour une somme maximale de 131 358,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2015-006 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1156624001

---

**CE15 0809**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 488 248,30 \$, taxes incluses, pour la rénovation et la mise à niveau de la caserne 27 et travaux divers, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Affleck de la Riva Architectes et MLC Associés inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 424 563,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13978 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1145350005

---

**CE15 0810**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier de 193 200 \$ aux seize organismes ci-après désignés, au montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de seize projets dans le cadre du Programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais 2015 de l'Entente MCC Ville 2012-2015:

Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles	10 000 \$
Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve	15 000 \$
Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal	15 000 \$
Conseil du patrimoine religieux du Québec	5 000 \$
Corporation de la Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours et du Musée Marguerite-Bourgeoys	15 000 \$
Fondation Héritage Montréal	15 000 \$
L'Écomusée de la maison du Fier-Monde	15 000 \$
Maison Saint-Gabriel	13 000 \$
Musée des Ondes Emile Berliner	12 000 \$
Patrimoine funéraire Montréal	4 000 \$
Radio centre-ville Saint-Louis	12 000 \$
Société du Château Dufresne inc.	17 200 \$
Société historique Cavelier-de-LaSalle	9 000 \$
Société historique de Rivière-des-Prairies	13 000 \$
Société historique de Saint-Henri	15 000 \$
Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise	8 000 \$
<b>Total des soutiens accordés</b>	<b>193 200 \$</b>

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1150015001

**CE15 0811**

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 52 400 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, et ce, à même le budget de fonctionnement :

<b>Organismes</b>	<b>Montant 2015</b>
Bibliothèque et centre d'informatique Atwater	20 700 \$
La bibliothèque des jeunes de Montréal (Montreal Children's Library), succursale Vega (anciennement Atwater)	31 700 \$

2. d'approuver les deux projets de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
3. d'autoriser la directrice des Bibliothèques, du Service de la culture, à signer lesdits projets de protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de Montréal;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1155890001

---

**CE15 0812**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ s.e.n.c., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour le développement d'un plan de classification informatique pour la gestion documentaire, pour une somme maximale de 357 391,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13718 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1144822054

---

**CE15 0813**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au National Zero Waste Council.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1150704001

---

**CE15 0814**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter, en vertu de l'article 33 de la Charte de la Ville de Montréal, de messieurs Julien Delisle et Pablo Deslisle, des dons de spécimens d'insectes pour l'Insectarium de Montréal d'une valeur totale établie par des évaluateurs externes à 26 949 \$;
- 2 - d'autoriser l'émission, par le Service des finances, de reçus officiels aux fins d'impôt aux donateurs, pour un montant total de 26 949 \$, conformément aux règles fiscales applicables;
- 3 - d'approuver les projets de convention de donation des collections d'insectes de M. Julien Delisle ayant une valeur de 23 799 \$, et de M. Pablo Deslisle ayant une valeur de 3 150 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1153426002

---

**CE15 0815**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'adopter le Plan de développement en art public pour le Quartier des spectacles;
- 2 - de mandater le Service de la culture pour mettre en oeuvre les priorités d'intervention en art public pour le Quartier des spectacles.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1150552001

---

**CE15 0816**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 13 586,26 \$ relative au déplacement de MM. Denis Coderre, maire de Montréal, Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine, Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard et Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de Saint-Laurent, ainsi que de Mme Marie-Ève Brunet, conseillère d'arrondissement de Verdun, au Congrès annuel et salon professionnel 2015 de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se tiendra du 5 au 8 juin 2015 à Edmonton;
- 2 - d'appuyer l'élection de MM. Michel Bissonnet et Maurice Cohen et de Mme Marie-Ève Brunet à titre de membres du Conseil national d'administration de la FCM pour l'année 2015-2016 et d'assumer les coûts reliés à leur participation aux différentes réunions;
- 3 - d'accorder des avances de fonds aux montants de 2 930,44 \$ à M. Claude Dauphin, de 3 243,92 \$ à M. Michel Bissonnet, de 2 848,09 \$ à M. Maurice Cohen et de 1 339,81 \$ à Mme Marie-Ève Brunet.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1154784010

---

**CE15 0817**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 6 119,07 \$, relative au déplacement, du 6 au 11 avril 2015, à Séoul (Corée du Sud), de M. Denis Coderre, maire de Montréal, afin de participer au Congrès mondial 2015 du Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI - Local Governments for Sustainability);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1150843008

---

**CE15 0818**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 737,23 \$ relative au déplacement, du 29 au 31 mars 2015, à Lafayette (É.-U.), de M. Denis Coderre, maire de Montréal, afin de participer au 80<sup>e</sup> Bureau exécutif de l'Association internationale des maires francophones (AIMF);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1150843006

---

**CE15 0819**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 31 700 \$, pour la mise en place et la gestion du Grand Prix du livre de Montréal, édition 2015, incluant l'attribution d'une bourse de 15 000 \$ à l'auteur(e) récipiendaire du prix littéraire de la Ville de Montréal et 1 000 \$ à chacun des quatre autres finalistes;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1151608001

---

**CE15 0820**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à Metropolis - Association internationale des grandes métropoles, incluant l'adhésion à l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), pour l'année 2015;
- 2 - d'autoriser le paiement de la cotisation 2015 à Metropolis - Association internationale des grandes métropoles au montant de 13 184 € (17 579,55 \$ CDN);
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1153065001

---

**CE15 0821**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 239 098 \$ pour 2015, en provenance des dépenses imprévues d'administration vers la Direction générale;
- 2 - d'accorder un ajustement de 133 647 \$ à la base budgétaire de la Direction générale pour les années subséquentes, soit 2016, 2017 et 2018. De plus, un montant supplémentaire de 300 000 \$ pour les autres familles de dépenses est à prévoir pour l'année 2016 seulement;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1154196001

---

**CE15 0822**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Danièle Henkel à titre de membre du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau pour un mandat d'une durée de trois ans à compter du 29 avril 2015, et de la désigner comme présidente du conseil d'administration de la Société.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1150120001

---

**CE15 0823**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'entériner l'accord de principe entre la Ville de Montréal et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, SCFP, section locale 301, relatif à la modification du Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Montréal en ce qui a trait à l'exonération de la cotisation salariale durant la période d'invalidité de courte durée;
- 2- d'autoriser le Directeur des relations de travail et du soutien conseil à la gestion à signer l'entente;
- 3- sous réserve de l'adoption du Règlement du Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Montréal, d'approuver et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1150314001

---

**CE15 0824**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'entériner le protocole d'entente de prêt de services à intervenir entre la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) et M. Ronald Cyr, et d'approuver la nomination de M. Ronald Cyr à titre de directeur général de la SDJP, à compter des présentes, selon les termes et conditions prévus au protocole, sous réserve d'une recommandation positive à cet effet du conseil d'administration de la SPJD.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1154262002

---

**Levée de la séance à 12 h 12**

70.001

---

Les résolutions CE15 0803 à CE15 0824 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville